

## FORMATION

# Analyse de Cycle de Vie et déclarations environnementales de produits de construction et équipements

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux associés à l'évaluation environnementale dans le secteur du bâtiment.
- Maîtriser les bases scientifiques et méthodologiques pour mener une Analyse de Cycle de Vie (ACV).
- Maîtriser le cadre normatif et les règles sectorielles dans le bâtiment.
- Viser l'autonomie dans la réalisation de déclarations environnementales (FDES ou PEP).

### CONTENU DE LA FORMATION

- **Module 1 : Introduction à l'ACV**
  - Introduction et grands principes d'une ACV.
  - Présentation des principaux indicateurs étudiés en ACV (Réchauffement Climatique, Acidification, Indicateurs de ressources...)
  - Présentation des étapes de réalisation d'une ACV au travers d'un exemple dans le secteur du bâtiment : périmètre, bases de données, modélisations, méthodes de calcul, etc.
  - Lecture et interprétation des résultats d'une ACV
  - Principe général et intérêt des analyses de contribution et de sensibilité avec exemples simples
  - Cas d'application pratique.
- **Module 2 - Réaliser une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)**
  - Poser le contexte réglementaire global autour de la déclaration environnementale (14020/25) et introduire le principe de programme environnemental.
  - Évolution du cadre normatif et réglementaire des FDES : passage de la norme française NF P01-010 à la norme européenne NF EN 15804+A2, parution d'un décret et d'un arrêté régissant les allégations environnementales, complément national et programme INIES.

### FORMATEUR(S)

Pyrène LARREY LASSALLE /

### DUREE DE LA FORMATION

Module 1 : 2 jours

Module 2 : 2 jours

Module 3 : 2 jours

Présentiel ou distanciel

### MODALITES D'EVALUATION

Un test de positionnement d'entrée sera proposé en amont ou au début de formation

Des évaluations des acquis sont réalisées tout au long de la prestation et en fin de parcours

### PUBLIC CIBLE

Industriels souhaitant internaliser la compétence ACV

### PREREQUIS

Module 1 : background scientifique (minimum BAC+3)

Module 2 et 3 : avoir suivi le module 1 ou maîtriser les bases de l'ACV

### METHODE(S) PEDAGOGIQUE(S)

Méthodes expositive, active et expérientielle.

- Rappel des bases de l'ACV et de l'écoconception (contexte, normes, démarche) et mise à niveau.
  - Méthodologie de réalisation des FDES : définition, démarche, intervenants (approche modulaire A-B-C-D, Unité Fonctionnelle/Unité Déclarée, durée de vie, hypothèses et scénarios, données/BDD, etc.)
  - Déchiffrage du contenu d'une FDES.
  - Valorisation d'une FDES : les bonnes pratiques de communication
  - Intérêts et limites de la comparaison des FDES
  - Utilisation des FDES dans le cadre d'une ACV Bâtiment.
  - Cas d'application pratique.
- **Module 3 - Réaliser un Profil Environnemental Produit**
- Poser le contexte réglementaire global autour de la déclaration environnementale (14020/25) et introduire le principe de programme environnemental.
  - Évolution du cadre normatif et réglementaire des PEP : présentation du PCR ed. 4 (règles de définition des catégories de produits) et des PSR (règles spécifiques aux catégories de produits)
  - Rappel des bases de l'ACV et de l'écoconception (contexte, normes, démarche) et mise à niveau.
  - Méthodologie de réalisation des PEP : définition, démarche, intervenants
  - Déchiffrage du contenu d'un PEP.
  - Valorisation d'un PEP : les bonnes pratiques de communication.
  - Intérêts et limites de la comparaison des PEP.
  - Utilisation d'un PEP dans le cadre d'une ACV Bâtiment.
  - Cas d'application pratique.

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Éléments de bibliographie
- Support de formation
- Livret de synthèse des exigences

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

En intra, les moyens suivants seront fournis par le client : vidéoprojecteur, connexion internet

## TARIFS :

En inter : 750 € HT / jour / participant  
Minimum 5 participants – Maximum 12 participants

En intra : 2 500 € HT / jour.  
Minimum 5 participants – Maximum 12 participants

Frais de déplacements si intervention dans vos locaux : 500 € HT.

## DELAIS D'ACCES

Minimum 1 mois entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation

## Modalités d'accès et accueil des personnes en situation de handicap

### Identification des besoins spécifiques éventuels de compensation

Un échange sera organisé en amont avec le(s) stagiaire(s) en situation d'handicap le cas échéant

### Communication des consignes de sécurité

Les besoins spécifiques du stagiaire seront évalués en amont.

Sa présence sera signalée aux responsables de site, qui assureront la sécurité du stagiaire tout au long de sa présence et en cas d'évacuation, le cas échéant.

NDA : 75 64 05103 64

- Pour le site d'Anglet : Christelle MARTINEZ
- Pour le site de Bordeaux : Jérôme LOPEZ & Isabelle IRATCHET

### **Assurer un suivi rapproché pendant la période de formation**

Des moments d'échanges réguliers durant la formation seront mis en place pour questionner le stagiaire sur sa bonne intégration dans l'équipe, savoir s'il rencontre des problèmes et vérifier sa satisfaction des aménagements.